

Nos forfaits



Visibilité & Placement

1	Native Display-Ads
2	Publication(s) « partenaires » sur les réseaux sociaux
3	Référencement « partenaires » dans l'espace partenaires du site web myky
4	Article optimisé pour SEO et SEA (article publicitaire)
5	Page « partenaire » optimisée pour SEO et la géolocalisation
6	Placement(s) promotionnel(s) dans la newsletter
7	Modèle de projet ou d'entretien sponsorisé
8	Carrousel «Conseils myky »
9	Lien intégré vers page d'accueil partenaire

Exclusivité & Ciblage

10	Profil d'expert
11	Ciblage cantonal des conseils myky
11	Ciblage par langue dans la newsletter
11	Ciblage par canton de la page d'accueil du partenaire
12	Exclusivité (secteur d'activité) dans le calculateur de rénovation

Prospects

13	Prospects «premium»
----	---------------------

 Basis Features

 PREMIUM FEATURES

S	M	L
Partenaire Référéncé	Partenaire Intégré	Partenaire Exclusif
Exclusivité & Ciblage	Exclusivité & Ciblage	Exclusivité & Ciblage
Leads	Leads	Leads
Personnalisable avec Add-Ons	+ 10% Rabais sur Add-Ons	+ 20% Rabais sur Add-Ons

Formats publicitaires



Format Promobox (publicité web)

Délai de remise du matériel publicitaire : 10 jours avant la mise en ligne
Titre : 50 caractères maximum, espaces compris
Texte : 250 caractères maximum
Libellé du bouton (CTA) : 25 caractères maximum
Format : image rectangulaire, idéalement d'environ 1 500 x 900 pixels
Logo : sous forme de fichier .svg
URL de la page de destination : de préférence un lien UTM

Directement vers les questions fréquentes →

(50) La plupart des installations techniques de bâtiment et de domotique sont incluses dans l'assurance immobilière obligatoire. Celle-ci s'étend en général à toutes les installations qui sont fixées au bâtiment ou restent à demeure en cas de changement de locataire. Couvre-t-elle aussi tous les types de dommages ? Autrement, l'assurance immobilière couvre en première ligne les dommages consécutifs à un incendie et à des événements naturels. Si vous souhaitez couvrir vos équipements techniques contre d'autres risques, vous devrez conclure une assurance complémentaire adéquate.



Announce
GVB
Assurances privées

GVB Tech – Assurance technique

La couverture d'assurance globale pour vos installations techniques. Avec GVB Tech, les dommages et détériorations causés aux appareils et installations techniques de votre maison sont intégralement couverts.

En savoir plus →

Souvent, les dommages ne relèvent pas de la couverture primaire

Le risque que des installations techniques de bâtiment soient endommagées en dehors du domaine de couverture de l'assurance immobilière obligatoire est bien plus élevé qu'à l'intérieur de celui-ci. Certes, le montant des dommages d'un incendie ou événement naturel est souvent incommensurable – raison pour laquelle il faut absolument une assurance immobilière – mais le fonctionnement des installations techniques de bâtiment est généralement compromis pour d'autres raisons.

Publicité dans la newsletter (NL)

Délai pour le contenu promotionnel : 7 jours avant l'envoi de la NL
Titre : 40 caractères maximum, espaces compris
Texte : 200 caractères maximum
Libellé du bouton (CTA) : 20 caractères maximum
Format : image carrée, d'au moins 300 pixels de large
URL de la page de destination : de préférence un lien UTM



Refroidir les maisons : comment compléter le chauffage et la ventilation

Il est possible de refroidir les locaux d'habitation de manière passive ou active. Certains systèmes de chauffage dotés d'une fonction de climatisation offrent une combinaison judicieuse.

En savoir plus



La nouvelle application myky : votre logement à portée de main

Fini de chercher dans vos conversations, dossiers et e-mails : grâce à l'application myky, vous centralisez toutes les informations concernant votre logement.

Découvrez maintenant



Conseils contre la chaleur à l'extérieur

Grâce à nos conseils, vous ne pourrez peut-être pas échapper à la chaleur dans le jardin ou sur la terrasse, mais vous pourrez la rendre plus supportable.

Article invité (publicité rédactionnelle)

Délai pour les contenus : 14 jours avant la mise en ligne
Mention : le contenu sera identifié comme « article invité » Chapeau : 200 à 300 caractères
Corps du texte : 3 000 à 10 000 caractères
Titres : utiliser des titres H2 pour les sections
Nombre de titres : sept titres H2 au maximum
Format : 5 images rectangulaires au maximum, idéalement 1 500 x 850 pixels
Liens : 5 liens externes au maximum, indiquer l'URL



Expertise > Construire et rénover > Planifier la construction d'une maison en Suisse : guide complet > Surveillance d'un chantier par caméra

Surveillance d'un chantier par caméra : avantages

Article partenaire • 4 ans, 4 minutes de lecture



avisec
en coopération avec avisec